



## Compte-rendu – Conseil Municipal du 12 mai 2022

### **Modification de la composition des commissions**

Le conseil municipal accepte de modifier la désignation des membres des commissions suite à l'installation de Messieurs ORRIÈRE, DERBRÉ, BARDOU et Madame VAN BOURGOGNE.  
Adopté à l'unanimité.

### **Modification des membres élus au Conseil d'Administration du C.C.A.S. :**

Election à bulletin secret des représentants appelés à siéger au Conseil d'administration du C.C.A.S. Madame CLASSEAU, PLESSIS, Messieurs CHESNEL et ORRIÈRE sont élus membres du C.C.A.S., ayant obtenus l'unanimité des suffrages exprimés.  
Adopté à l'unanimité

### **Désignation d'un référent communal « risques naturels » :**

Monsieur Jean-Fabien CHESNEL est nommé référent communal « risques naturels »  
Adopté à l'unanimité

### **Convention pour mise à disposition d'une parcelle rue du Moulin de Boisseau :**

Autorisation du conseil municipal pour signer une convention avec les propriétaires de la parcelle cadastrée n°AC0048 située rue du Moulin de Boisseau.  
Adopté à l'unanimité

### **Travaux de voirie 2022 :**

Délibération reportée au prochain conseil municipal.

### **Installation d'une ligne de self au restaurant scolaire :**

Approbation pour les travaux d'installation d'une ligne de self au restaurant scolaire, par Entreprise CF CUISINES, pour un montant de 33 347,14€ TTC  
Adopté à la majorité, 1 abstention : Monsieur DERBRÉ

### **Travaux d'éclairage public par Territoire d'Énergie Mayenne :**

- 1) Rénovation de l'éclairage public rue Saint-Trèche : 5 670,00€
- 2) Remplacement des luminaires de type boule lotissement de la Martinière : 4 620,00€
- 3) Lotissement de la Boistardière : 25 080,00€

Adopté à l'unanimité

### **Tarifs extrascolaire :**

Proposition des mini-camps et nouvelle tarification pour juillet 2022.  
Adopté à l'unanimité.

### **Admission en non-valeur :**

Inscription de recettes non recouvrables de 2019 à 2021 d'une valeur de 156,31€  
Adopté à l'unanimité.

### **Décision modificative n°1 :**

Décision permettant d'ajuster les prévisions du budget primitif 2022.  
Adopté à l'unanimité.

### **Avis sur le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) :**

Avis favorable sur la présentation du projet de RLPI.

## Informations du Maire :

- **Logo de Saint-Jean-sur-Mayenne**

Les étudiants BTS Communication du lycée d'Avesnières de LAVAL ont réalisé le nouveau logo pour la commune de Saint-Jean-sur-Mayenne :



- **Boucles de la Mayenne :**

Les Boucles de la Mayenne traverseront le département pour leur 47<sup>ème</sup> édition.

Départ le jeudi 26 mai 2022 de Saint-Pierre-des-Landes pour une arrivée à Andouillé. La circulation de tous les véhicules sera interdite de 14h00 à 19h00 pour le circuit final.

- **Travaux de voirie**

Le Département procède à des travaux d'enduit superficiel d'usure concernant la RD n°133 du 17 au 25 mai 2022 inclus, la circulation sera interdite dans les deux sens sauf pour les riverains, les services de secours et le transport scolaire.

- **Journée citoyenne :**

La journée citoyenne aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022. Une réunion de préparation aura lieu le 18 mai 2022 à 20h30 pour les membres du conseil municipal qui souhaitent participer à l'élaboration.

- **Conseil municipal :**

Jeudi 9 juin 2022

---

Séance est levée à : 22h55

Le Maire,



Olivier BARRE